

FO NÉGOCIATIONS SALARIALES 2025

Energie C'EST (MAL) PARTI!

Octobre
2024

Les négociations sur l'évolution du Salaire National de Base (SNB) vont débiter le 24 octobre prochain. Des premiers échanges de contexte ont eu lieu lors de la CPPNI du 10 octobre. Moment qui a permis sans surprise de constater quelques écarts sur les analyses de la situation...

Pour FO Énergie, il est incontestable que depuis 2014, les salariés ont subi une importante perte de pouvoir d'achat.

Les faits sont clairs :

- Inflation sur les 9 dernières années : +19,21 %
- Augmentation du SNB sur la même période : +7,19 %

Soit une perte sèche de 12,02 % entièrement supportée par les salariés.

Les employeurs, de leur côté, estiment que l'évolution salariale réelle des agents sur cette même période est bien plus favorable car ils y intègrent les progressions annuelles d'ancienneté et les promotions...

Selon eux :

- Chaque salarié bénéficie de +0,6 % par an grâce à l'ancienneté.
- Chaque salarié reçoit un avancement individuel chaque année.

Nous aimerions que cela soit la réalité pour l'ensemble des personnels des IEG, **malheureusement c'est bien loin de refléter la réalité vécue par les agents!**

FO Énergie réfute une fois de plus l'approche erronée des employeurs.

Nous refusons de prendre en compte les taux d'avancements individuels dans le calcul de la préservation du pouvoir d'achat. Ils ne sont pas destinés à compenser l'inflation, mais bien à récompenser l'investissement des salariés.

Un agent ayant eu depuis 2014 deux évolutions d'ancienneté et l'augmentation du SNB a bénéficié de +13,19 % d'évolution salariale.

FO revendique donc une augmentation de 6 % du SNB pour compenser la perte de pouvoir d'achat à laquelle font face les personnels des IEG.



Agir, ne pas subir!